

QUE SONT-ILS DEVENUS ?

Impact du PROJET DE TRANSITION PROFESSIONNELLE (PTP) sur les trajectoires professionnelles DES BÉNÉFICIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP



Cette étude mesure l'impact du Projet de Transition Professionnelle (PTP) sur le devenir des bénéficiaires en situation de handicap. Le PTP permet aux salariés du secteur privé de suivre une formation certifiante, à leur initiative, pour changer de métier. La rémunération et le coût de

la formation sont pris en charge par Transitions Pro Île-de-France pendant toute la durée de la formation. Pour les personnes en situation de handicap, aucune ancienneté minimale n'est requise pour bénéficier du dispositif.

749

personnes en situation de handicap ont été financées par Transitions Pro Île-de-France entre avril 2019 et octobre 2022. Depuis 2020 une convention permet un financement conjoint des projets par Transitions Pro Île-de-France et l'Agefiph !

Les bénéficiaires en situation de handicap représentent

6 %

des PTP en Île-de-France (6,3 % pour la population active francilienne)

Le parcours des bénéficiaires

1 Construction du projet

60 %

des bénéficiaires ont été accompagnés par un CEP

2 Choix de l'organisme de formation

3 Dépôt du dossier PTP auprès de Transitions Pro Île-de-France

4 Analyse et présentation en Commission Paritaire Interprofessionnelle de Transitions Pro Île-de-France

5 Départ en formation

43 % ont réalisé un bilan de compétences avant leur PTP



Quel est le profil-type d'un bénéficiaire en situation de handicap en Île-de-France ?

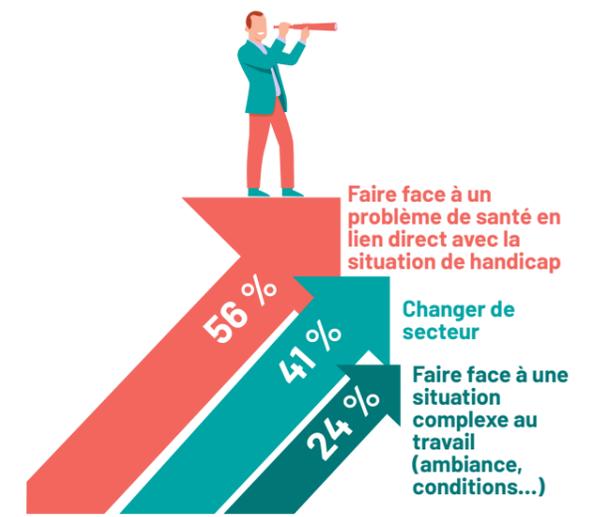


À l'issue de la formation, le bénéficiaire obtient en moyenne un niveau de **diplôme supérieur à celui déjà acquis** et il s'oriente principalement vers le secteur du **support à l'entreprise**.

La durée de la formation



Les motivations à s'engager dans un PTP



90 %

des bénéficiaires en situation de handicap ont obtenu leur diplôme ou leur certification à la fin de la formation

TÉMOIGNAGE DE MARTHE

Je suis épanouie dans ce poste. J'ai moins de douleurs.

55 %

63 %

Leur nouvel emploi...

55 % ont **amélioré** leurs conditions de travail liées à leur situation de handicap

63 % estiment que leur **poste est plus compatible** avec leur situation de handicap

47 % des transitions professionnelles sont réussies en moyenne 7 mois après la sortie de formation

76 %

des transitions sont réussies ou en cours

Et si c'était à refaire ?

94 %

d'entre eux recommenceraient le PTP !

Une étape utile à leur parcours professionnel pour 88 % des bénéficiaires en situation de handicap

en collaboration avec **agefiph**